



## Déchets et tri sélectif

### La gestion des déchets...

De la mi-novembre 2004 à la mi-janvier 2005, le Conseil général (le département) des Bouches-du-Rhône a organisé 17 réunions publiques sur le thème : « Déchets : choisir notre avenir ». Le débat sur le volume et la dangerosité des déchets produits par nos activités est un débat de société que nous n'engagerons donc pas sur le plan global.

Dans ce même temps sur le territoire de la commune apparaissait le projet d'un centre d'enfouissement de déchets (dans le même secteur géographique que le projet de ferme éolienne). Il a été déclaré par les différentes institutions que le département disposait de suffisamment de centre d'enfouissement technique (CET) dans le cadre du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et que, dans ce cadre, ce projet n'était pas retenu. Cependant il serait plus rassurant que cette réponse soit étendue au cadre des déchets industriels.

### Le tri sélectif sur la commune...

Depuis début 2005, sur notre commune, sont apparus des conteneurs destinés au tri sélectif. Place Publique a sollicité à plusieurs reprises le Conseil général et l'Agglopolo afin d'informer et de sensibiliser les Saint-Chamasséens avant l'arrivée de ces conteneurs ou « points d'apport volontaires (PAV) ». Depuis leur arrivée, des ambassadeurs du tri ont été présents sur le marché quelques semaines. La commission environnement de Place Publique est convaincue que la communication est un atout important pour la réussite du tri sélectif sur une commune.

Les réglages techniques - fréquence de vidage des collecteurs, nombre de points de collecte, sécurisation (parking) de ces endroits - vont certainement se faire dans le temps. Ces différents dysfonctionnements de « jeunesse » une fois passés, il serait intéressant de s'intéresser à notre rendement de collecte et à son coût.

### À notre échelle, tous acteurs...

Les déchets que nous apportons aux points de collecte sont ensuite dirigés vers des centres de tri. Si une partie du tri (emballages métalliques, par exemple) est mécanisée, la plus grande partie est réalisée par des salariés : les déchets semi-mélangés circulent sur un tapis et les salariés, majoritairement des femmes, en font visuellement le tri détaillé à la main. Bien trier ses déchets c'est respecter ces salariés, c'est aussi participer collectivement à une gestion des déchets à un coût raisonnable : plus le tri est mal fait au niveau des particuliers plus il coûte cher à l'Agglopolo, donc aux administrés.

### Comment agir sur les volumes de nos déchets...

Choisir des produits avec le moins d'emballage possible, quand on va en grande surface laisser les emballages dans les bennes du magasin (les producteurs de déchets en sont responsables), prendre un panier et refuser les sacs plastiques pour faire son marché... un tas de petites choses bonnes pour l'environnement et pour le porte monnaie. Certains commerçants de Saint-Chamas montrent l'exemple et refusent de donner des sacs plastiques.

### Comment agir sur la dangerosité déchets...

La déchetterie, n'est certes pas ouverte le dimanche et les jours fériés, mais on peut faire l'effort d'y déposer ses déchets dangereux : batteries, huiles de vidange...

Un sac papier ou un sac biodégradable (à base d'amidon de maïs par exemple) a un coût auquel on peut nous demander de participer mais quel prix a notre santé et notre monde ?

Décembre 2007